

## Information sur la thématique de la vieillesse dans le canton de Vaud

Voilà quelques aspects retenus lors de la conférence (1.10.24) organisée par le canton de Vaud dans le cadre de Vieillir 2030 avec comme thématique Ages et citoyenneté.

Après avoir évoqué quelques statistiques sur la forte augmentation des retraités en Suisse (1,5 millions de plus de 65 ans) et l'hétérogénéité de leurs profils, la problématique de l'âgisme est abordée car ressentie/vécue par 1 personne sur 4 sans pour autant que cette discrimination soit traitée ou dénoncée, contrairement au sexisme ou au racisme plus systématiquement dénoncé.

Vivre après 65 ans et plus est très différent car il n'est plus question de réussite mais davantage de suivre son rythme, de saisir la chance qui nous est donnée...dans la mesure de nos moyens physiques, psychiques et financiers bien sûr. L'accent a été mis sur les liens intergénérationnels (indispensable pour le vivre ensemble) avec des jeunes sur le plateau qui transmettaient leur belle perception des seniors. Ils nous envient !! d'avoir la liberté de vivre comme ns le souhaitons ...Certains n'ont plus de grands parents ce qu'ils regrettent et se disent ainsi empruntés d'approcher les aînés...et pourtant les possibilités sont nombreuses de rencontrer des seniors comme l'a rappelé un jeune assistant socio-éducatif, actif dans un EMS.

Le droit des seniors de participer à la vie collective a amené le service de la Santé et de l'Action sociale sous l'égide de Madame Ruiz à la création de 2 organes : le conseil consultatif des seniors (25 pers) et le réseau des seniors actifs (400 pers). Ils vont créer des ponts entre ces 2 instances pour mieux ajuster la politique de la vieillesse. Dominique Kohli (président du conseil consultatif) avertit ne pas vouloir servir d'alibi à la politique du canton en matière de vieillesse.

Le 2 octobre Connaissances 3 et Savoir suisse ont organisé un apéro-sciences avec la même thématique : vieillir en Suisse : du cliché à la réalité. Le vieillissement issu de la migration (20 % sur VD et 30% sur GE), sujet méconnu avec beaucoup de situations dramatiques a été évoqué. Le vieillissement ne se vit pas de la même façon si on est femme/homme, de la ville ou de la campagne/ montagne, suisse ou d'ailleurs, marié ou veuf. Les inégalités sont légion.

L'âge de 65 ans, est en Suisse un véritable couperet par rapport à d'autres pays où la rupture n'est pas aussi nette/ brutale : Chez nous cet âge donne droit à une sécurité et le devoir de se retirer... amertume de la part de certains participants à ce propos.

Le mot de la fin : soignons autant que possible notre autonomie et les liens sociaux pour vivre mieux.

Avec mes meilleurs messages.

Elisabeth Leo-Dupont, Fédération Suisse des Retraités